

REINSCRIPTION DES ELEVES INGENIEURS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

REINSCRIPTION EN DEUXIEME & TROISIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **deuxième et troisième année** que la réinscription à l'ENSIAS au titre de l'année universitaire 2023-2024 aura lieu selon le planning suivant :

TROISIEME ANNEE : le jeudi 07 septembre 2023 à partir de 9h30.
DEUXIEME ANNEE : le vendredi 08 septembre 2023 à partir de 9h30.

Pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'ENSIAS

- 2 photos d'identité. (Portant nom de l'élève ingénieur)
- 2 copies de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers 2 photocopies de la carte de séjour
- Le reçu prouvant le règlement des frais d'assurance

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.